

Mardi 19 décembre 2017 – LESCURE

COMPTE-RENDU

**Etaient présents:**

Collège régional : Kathy WERSINGER.

Collège départemental : André ROUCH, Christine GASTON

Collège communal : Patricia QUINAT-RAYNAUD, Adeline MAUDUIT, Maurice BACHELET, Gilbert COUVREUX, Albin BERTRAND, Marc DUMONT, Xavier COMMENGE, Nathalie DUPUY, Jean-Christophe DANDIEU, Hervé CLAUSTRE, Christian CARRERE, Jocelyne SOUM, William ACKROYD, Simon BAVARD, Frédéric VIGNOLES, Jean-Louis ATTANE, Didier PIQUEMAL, Michèle COLIN, Francis ROIG, Patrice COMMENGE, Galaad BONFILS, René CASTRES, Jocelyne FERT, Antoine RODRIGUEZ, Michel DEJEAN, Richard DE MERITENS, Michel SUBRA, Jean-Michel DEDIEU, Christine TOUGNE, Christiane ODON, Jean-Claude BAREILLE, Geneviève ARNAUD, Thierry TORRES, Pierre JOUAS, Gérard PIQUEMAL, Bernard CAVAILLE, Marc SAUVAGET.

**Ont donné pouvoir :**

Collège régional : Nathalie MADER à Kathy WERSINGER, François ARCANGELI à Kathy WERSINGER.

Collège départemental : Henri NAYROU à André ROUCH, Christine TEQUI à André ROUCH.

Collège communal : Michel BOUCHE à Hervé CLAUSTRE, Bernard DEFFARGES à Patricia QUINAT-RAYNAUD, Raymond BERDOU à Patrice COMMENGE, Didier MAZERIES à Gérard PIQUEMAL, Claude PUJOL à Antoine RODRIGUEZ, Thierry TARIOL à Jocelyne FERT, Claudine LE GUILLOU-DEVOS à Gérard PIQUEMAL, Alain SERVAT à Geneviève ARNAUD.

**Excusés ou absents :**

Collège régional : Kamel CHIBLI, John PALACIN, Guy ESCLOPE.

Collège départemental : Alain BARI, Eric DONZE.

Collège communal : Yannick ALONZO, Jean-Luc FERNANDEZ, Emily STOTER, Marie-Odile MEJEAN, Daniel LE COUTOUR, Nicolas GRESLE, Louis BLAZY, Pascal JUSOT, Patrice SAVARINO, Marion DUPUY, Oscar GIROTTO, Alain DE LA CRUZ RUEDA, Claude DUPUY, Jean-Claude DUBOIS, Antoine DUBURCQ, Guillaume CANIL, Marc MAGE, Anthony PAROLIN-MAURETTE, Michel ANQUET, Annie ALZIEU, Michel IMBERT, Maxime DANGLA, Michel RIETHMULLER, Hélios MENGUEZ, Jeanne-Marie BARRE, Aurélie MIR, Jean-Michel GARINO, Marie BALTAZAR, Michaël STEPHAN, Claude AYNIE, Marie Pierre BORDES, Myriam PEAT, Jean-Jacques MERIC, Marc MARTY, Nicole LACAZE, Cécile MENDOUEZ, Annick CHANOT, Michel ASFAUX, Violaine RICHL, Pascal AUDABRAM, Guillaume MEURISSE, Jean-Noël VIGNEAU, Enguerrand BORDEAU, Wilm WIJNEN, Pierre ORTET, Jean Paul ROQUIER, Thierry PORTET, Claude TERON, Huguette TOURRET, Stéphane GARNIER, Guillaume VAYSSIERES, Georges POULET, Denis MIALHE, Rose BALAGUE, Sandrine LOUBET, Olivier HOUPAIN, Martine CRESPO, Pierre PARIS, Marc DELANGRE, Denis BELARD, Pierre BATAGLIERI, Nicole COMMENGE, Didier NOUVELLE, Angélita SENTENAC, Yvan GROS, Michel LIMOGES, Charlotte PAGES, Sylvie DURAND, Céline MANTHEY, Sandra CAZAUX, Kay MONTAGNE, Christian SOUCASSE, Maxime ALOZY, Denis ROUSSEAU, Robert THIRION, Jacques BERTRAND, Sophie COSTESEQUE, Claude RICHARD, Janine PASCAL, Gérard GRANGER, Guy ENDRON, Frédéric BONNEL, Jean Charles THORRE, François MURILLO, Marie-Christine DENAT-PINCE, Nathalie AURIAC, Catherine MERIOT, Guy PIQUEMAL, Thierry TOURNE, Fabrice BENETOUX, Pierrette LAPEYRE, Guillaume JOLIBERT, Valérie CLERGUE, Pierre MIQUEU, Sophie ESTEULLE, Jean-Michel HUET, Edmond FAUP, Arsène BARBOSA, Damien BAREILLE, Eliane JASPARD, Gabriel FAURE, Gisèle SOLER, Jacqueline MAURAN, Sylviane REGALON, Didier PEYROU, Roland MOLE.

Le Président accueille l'Assemblée. La réunion commence par la signature d'une convention entre le SMPNR et la Maison des colporteurs à Soueix-Rogalle pour son entrée dans le réseau des Maisons de Parc. La Maison des colporteurs a déjà commencé à participer à des animations de ce réseau, notamment "Viens goûter à la maison" qui est un évènement qui attire des visiteurs et donne l'occasion à la Maison des colporteurs de se faire connaître mais aussi de faire connaître le Parc naturel régional.

Puis le Président et Luce RAMEIL organisent à la tribune la signature des conventions de mandat Biodiversité – Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, avec les communes d'Augirein, Cadarcet, Galey, et l'association "l'Oeil aux aguets" (Maison de Parc). La commune d'Augirein a réalisé avec le SMPNR un projet de réouverture paysagère. Le projet proposé est la suite logique de la réouverture paysagère car il consiste à introduire des brebis pour entretenir cet espace réouvert. La commune de Cadarcet souhaite créer avec son école un sentier pédagogique biodiversité. La commune de Galey a également réalisé un projet de réouverture paysagère avec le SMPNR. Afin de maintenir ce paysage ouvert, le nouveau projet consiste à créer un verger communal et une haie paysagée. Le projet de l'Oeil aux aguets concerne l'amélioration d'un jardin potager et la restauration de mares.

Luce RAMEIL présente aussi les projets de plusieurs communes : la commune du mas d'Azil souhaite créer des jardins partagés, la commune d'Ercé souhaite créer un sentier d'interprétation sur le thème des « plantes qui soignent », la commune de Prayols souhaite animer le verger municipal, le syndicat de l'Etang de Lers (Maison de Parc) souhaite s'équiper en toilettes sèches et Xploria au Mas d'Azil (Maison de Parc) souhaite créer un Carré de la biodiversité.

## **I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION**

Le Président soumet à l'approbation du Comité syndical le compte rendu de la réunion du 10 novembre 2017 à Cos. Le Comité syndical l'approuve à l'unanimité.

## **II - DECISIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGETAIRES**

### **Débat d'orientations budgétaires 2018**

Camille JAUDIN explique que le projet de budget 2018 se situe dans un contexte complexe pour l'accès effectif aux financements mobilisables pour les opérations et l'ingénierie du Syndicat. Les exigences administratives pour mobiliser certains dispositifs européens, notamment ceux au titre du FEADER, ne sont pas encore complètement stabilisées. De plus, la généralisation des appels à projets conduit, dans bien des cas, à des délais supplémentaires dans l'accès aux financements et augmente les niveaux d'incertitude dans leur obtention.

La Région Occitanie a stabilisé ses dispositifs et procédures relatives aux PNR. Aussi, le travail d'élaboration concertée des programmes d'actions à venir est en voie de finalisation à la date d'impression de ce document, avec un calendrier et des conditions définis, et des priorités régionales affichées très clairement.

Dans ce contexte, Camille JAUDIN présente les grandes lignes des orientations budgétaires proposées pour l'exercice 2018. Elles ont été étudiées et validées par le Bureau syndical lors de sa réunion du 4 décembre.

Les orientations s'appuient sur une stratégie de maîtrise des dépenses, voire de diminution dans certains postes. A ce jour, l'équilibre peut être atteint grâce à l'utilisation d'une partie de l'excédent budgétaire cumulé, qui se verrait ainsi sensiblement réduit dans la perspective de l'année 2019 et des suivantes.

\* Charges structurelles et charges externes liées au fonctionnement de la structure : assurances, fournitures diverses, gestion courante, prestations de services... Grâce au plan d'économies structurelles mis en œuvre par le Syndicat, ces charges ont été diminuées depuis 2014. Pour 2018, il est proposé de poursuivre cet effort.

\* Charges de personnel : permanents, contractuels et stagiaires. Les charges de personnel ont été de nouveau maîtrisées en 2017, tout emploi créé ou renouvelé étant financé par des concours externes (Europe, ADEME, Etat, Agence de l'Eau...). Pour 2018, il est proposé de stabiliser la masse salariale pour assurer le bon fonctionnement de la structure et la mise en œuvre des actions.

\* Plan d'actions : la proposition reprend aujourd'hui les actions pour lesquelles le Syndicat a reçu les notifications. Ces actions font donc partie des programmes de 2016 et 2017. Une partie de ces actions participe au financement des emplois.

\* Investissement : cette année, la section d'investissement ne présente pas de forts montants. Les dépenses présentées sont liées au renouvellement de matériels et d'équipements.

\* Recettes : En sus des cotisations statutaires de ses membres, le Syndicat mixte s'attachera à mobiliser à plein les concours financiers divers pour financer son fonctionnement (notamment son ingénierie), son plan d'actions et son programme d'investissement : Etat (FNADT, Ministère de la Transition écologique et solidaire, Commissariat de Massif...), Europe (FEDER, FEADER...), Agence de l'Eau, ADEME, partenariats d'entreprises...

L'ensemble du budget est à ce stade équilibré grâce à une utilisation de l'excédent cumulé de 200 000 €. Aussi l'objectif est de mobiliser plus de fonds, notamment européens, afin d'augmenter les recettes. Le total conduit à un budget à équilibrer en dépenses et recettes à un niveau prévisible d'environ 2 millions d'euros.

Le Président propose d'engager le débat en réunion de Comité syndical.

Le Comité syndical débat des orientations budgétaires 2018.

## Mise en place progressive du Régime Indemnitare « RIFSEEP » (réf. Charte art. 3.2)

Camille JAUDIN rappelle que le Syndicat mixte a mis en place le régime indemnitaire de ses agents par le vote du Comité syndical le 10 septembre 2005, actualisé le 20 mai 2011, et que le 10 novembre, le Comité syndical a proposé de soumettre à l'approbation du Comité technique un nouveau régime indemnitaire en application des nouveaux textes régissant le « RIFSEEP ».

Camille JAUDIN rappelle le contexte. Le décret n°2014-513 du 20 mai 2014 a créé un régime indemnitaire tenant en compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) dans la fonction publique. Ce nouveau régime indemnitaire a vocation à se substituer aux régimes indemnitaires ayant le même objet et à concerner les fonctionnaires de la filière administrative à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les textes ne sont pas encore publiés pour la filière technique.

Camille JAUDIN annonce que le Comité technique n'a pu se tenir le 14 décembre car le quorum n'était pas réuni. Aussi, le Comité technique se réunit le 22 décembre, sans obligation de quorum. Il précise que le Comité syndical ne peut voter le RIFSEEP sans l'avis du Comité technique. Aussi, afin de respecter le calendrier imposé et très serré, le Président propose que le Comité syndical confie au Bureau le soin de voter le RIFSEEP une fois l'avis du Comité technique rendu, dans le respect de l'enveloppe budgétaire. A la prochaine réunion du Comité syndical, un retour d'information sera fait sur le RIFSEEP.

A l'unanimité le Comité syndical délègue le vote du RIFSEEP au Bureau syndical, sur la base du dispositif approuvé par le Comité syndical le 10 novembre 2017.

## Décisions relatives au personnel

Le Président rappelle que le 11 décembre 2015, le Comité syndical a décidé de renouveler l'emploi de chargé de mission « Natura 2000 – trames vertes et bleues - bouquetin » pour une durée de deux ans. Afin de stabiliser l'équipe technique, le Président propose de créer un emploi d'Ingénieur à temps plein, afin de prolonger l'emploi précédent. Cet emploi est financé par des programmes d'actions comme Natura 2000, les mesures agro-environnementales... Il souligne que cet emploi participe à la mise en œuvre du programme d'actions conventionné avec la Région, comme le Contrat de Restauration de la Biodiversité, la réintroduction du bouquetin...

Le Président rappelle que le 12 décembre 2014, le Comité syndical a décidé de renouveler l'emploi de chargé de mission « Marque Parc » dans la mesure où cet emploi a montré sa pertinence et sa nécessité pour faire face au développement de la gamme de produits et services marqués par le PNR, notamment dans le champ de l'offre touristique. Afin de stabiliser l'équipe technique le Président propose de prolonger le précédent emploi en créant un poste en CDI de droit public. Cet emploi permet de mettre en œuvre le programme d'action, notamment pour la marque "Valeur Parc" et le tourisme durable.

A l'unanimité, le Comité syndical approuve le maintien de ces deux postes.

## Indemnité de conseil allouée au receveur des communes et des Etablissements publics locaux

Camille JAUDIN explique que le Syndicat mixte du PNR dépend de la Trésorerie de la Bastide de Sérrou jusqu'au 31 décembre 2017. Le Trésorier assiste l'équipe administrative sur la comptabilité quotidienne, le budget primitif et le compte administratif. En application des dispositions de l'article 97 de la loi 82/213 du 2 mars 1982, il appartient au Comité syndical de délibérer afin de pouvoir s'acquitter de l'indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor chargés des fonctions de receveur.

A l'unanimité moins une voix contre, le Comité syndical approuve le versement des indemnités au trésorier de la Bastide de Sérrou.

## III – PROGRAMME D' ACTIONS

Le Président rappelle qu'actuellement le SMPNR mène une enquête auprès des habitants. Elle se termine fin février 2018. Il invite chacun à répondre au questionnaire, qui est accessible sur le site internet et qui existe en version papier.

Le Président annonce que dans le cadre du projet mené avec RTE, est prévu le nettoyage sous des lignes hautes tensions dans le respect de la biodiversité, dans diverses communes.

Le Président annonce la création de l'Agence Ariège Attractivité. Jean-Louis ATTANE, Vice- président du SMPNR, est le représentant du SMPNR au sein de l'assemblée de cette nouvelle association.

Le Président explique que Marie Christine DENAT-PINCE a démissionné de son mandat de conseillère municipale de la commune de Saint Girons. Il salue le travail effectué par Marie Christine DENAT-PINCE au sein du SMPNR. Gérald ROVIRA la remplace en tant que délégué titulaire pour représenter la commune de Saint Girons au Comité syndical. Le Président précise que Marie-Christine DENAT-PINCE avait de nombreuses missions au sein du SMPNR qu'il faudra redistribuer.

Afin d'introduire la présentation du programme d'action du SMPNR, Kathy WERSINGER explique le cadre proposé par la Région. Un contrat cadre est signé avec tous les Parcs et projets de Parc d'Occitanie. Ce contrat définit les priorités pour la période 2018-2021 : la transition énergétique et écologique, la gestion de l'eau, l'innovation...

Puis Matthieu CRUEGE fait une présentation détaillée du programme d'actions 2018- 2019 proposé à la Région dans le cadre présenté par Kathy WERSINGER.

Le programme d'actions est approuvé à l'unanimité.

## **IV – POINTS D'INFORMATION ET POINTS DIVERS**

Kathy WERSINGER annonce que la Région a pour ambition de devenir la 1ère région à énergie positive. Pour cela l'implication de tous est nécessaire. Aussi si les communes ont des projets qui peuvent s'inscrire dans cette démarche, elle les invite à se signaler sur le site internet de la Région. Elle ajoute que le 9 janvier à 19h à Montgailhard est organisé un débat citoyen sur le thème "Occitanie 2040".

Elle annonce la création de l'Agence Régionale Energie Climat (AREC) pour 2018.

Luce RAMEIL présente un appel projet national "mon projet pour la planète" par la projection d'un court métrage. Pour toutes les informations, elle invite les communes à consulter le site internet du SMPNR.

Le Président annonce que la prochaine réunion du Comité syndical aura lieu le 9 février 2018 et sera notamment consacrée au vote du budget 2018.

Madame le Maire de Lescure conclut la réunion en remerciant chacun des participants. Elle remercie le SMPNR d'avoir organisé le Comité syndical dans sa commune, mais surtout pour son aide, ses conseils et les financements de projets.

**Le Président  
André ROUCH**

